Similitude en Langue, dissimilitudes en Discours :

le cas de l’inversion locative en français et en anglais

Dans une perspective de systématique comparée, l’objectif de cette communication est de montrer que si un même schéma syntaxique est partagé par deux langues différentes et, de ce fait, est vu avoir son existence en Langue (au sens guillaumien du terme) dans les deux idiomes, des différences de fonctionnement peuvent néanmoins apparaître au niveau du Discours. La raison en est que si la Langue conditionne le Discours, chacun des deux idiomes peut exploiter de façon spécifique un même schéma de Langue. Par ailleurs, la Langue étant « un système de systèmes » (Guillaume), en Discours, des interférences peuvent se produire entre systèmes propres à chacun des deux idiomes, si bien que le schéma syntaxique commun pourra connaître des variations d’emploi d’un idiome à l’autre. Ces principes généraux seront illustrés à partir du schéma de l’inversion locative (IL) que partagent le français et l’anglais (Localisateur – Groupe Verbal – GN sujet : *Sur le coin du bureau se dresse un petit cadre incrusté de nacre … / On the corner of the dressing-table stands a little mother-of-pearl inlaid frame …*). A ce titre seront présentés les résultats d’un travail mené sous la direction de C. Fuchs dans le cadre de l’opération TLTT (*Transfert de langues, transposition de textes*) du Laboratoire LATTICE : ont été comparés les cas d’IL dans le roman *La Jalousie* de Robbe-Grillet et leur traduction dans la version anglaise. Les deux idiomes disposant du même schéma de langue, on ne s’étonnera pas que la majorité des IL du texte original sont traduits par des IL en anglais (33 cas sur 47) ; mais dans 14 cas, le traducteur a fait appel à un autre schéma de phrase, et, inversement, il a introduit en anglais 10 cas d’IL là où le texte original n’en présentait pas. La présente communication s’efforcera de justifier ces variations.